

## **Réunion du groupe pays Algérie**

Jeudi 30 Novembre 2006

Cités Unies France

---

### **1/ Participants**

---

#### **Cités-Unies-France :**

Georges Morin, Président du Groupe-Pays, maire-adjoint de Gières

Linda Naïli, Chargée de mission, Pôle Méditerranée

Fabiola Rivas, Chargée de mission Jeunesse.

#### **Ministère des affaires étrangères :**

Jean-Michel Le Dain, Chef du Bureau Afrique du Nord, Moyen-Orient, D.G.C.I.D.

Ministère de l'agriculture et de la pêche:

Andrée Pasternak, Chargée de Mission.

François Gasparetto, Chargé de Mission.

#### **Collectivités locales :**

Rose-Anne Bisiaux, Chargée de Mission, Communauté Urbaine de Dunkerque.

Jen-Marc Buisson, Direction des Relations Internationales, Conseil Général des Bouches du Rhône.

Fatiha Chebah, Chargée de Mission, Conseil Général du Nord

Amel Djaffar, Chargée de Coopération Décentralisée, Ville de Belfort.

Christine Garnier, Chargée de Coopération Décentralisée, Conseil Régional de Franche-comté.

Amel Hammadi Berrou, Chargée de Projet, Conseil Général de la Seine-Saint-Denis.

Mohammed Heddar, Maire-adjoint aux Relations Internationales, Ville de Tourcoing.

Joël Lecorre, Directeur Général Adjoint, Ville du Blanc-Mesnil.

Philippe-Henri Ledru, Chef de Mission Coopération Internationale, Conseil Général de Gironde

Monique Muth, Chargée de Mission, Ville de Grenoble.

Stéphane Renard, Conseiller Technique, Conseil Général du Nord.

Céline Scavennec, Conseillère Coopération Décentralisée, Ville de Roubaix.

Isabelle Temin, Chargée de Mission, Conseil Général des Bouches du Rhône

Mélanie Thomas, chargée de mission, Ville de Saint-Denis

**Autres Organismes :**

Hassan Bouzeghoub, Directeur, Association Maison pour tous mistral.

Mohamed Khandriche, Secrétaire Général, association Touiza Solidarité

Morad Kertobi, Association Kaina cinéma.

Dominique Claire Lefebvre, Chef de Projet, CNFPT Paris.

Isabelle Olivier, Coordinatrice, INJEP

Ismaëla Diagwe, Chargé de Mission, Association des Volontaires du Progrès.

Pierre Revel, Chargé de Mission, Association des Volontaires du Progrès Marseille

Thomas Rüger, Chargé de Projet Coopération Internationale, CNASEA

Nathalie Schnuriger, CFSI

Annie Takarli, Association Touiza Solidarité

Jean- Louis Vielajus, délégué Général, CFSI

---

### **3/ Introduction générale : actualité en Algérie**

---

#### **Georges Morin, Président du groupe pays Algérie**

L'actualité diplomatique est marquée par le coup de frein donné au traité d'amitié franco-algérien. Cet accord d'exception qui aurait dû sceller l'amitié entre les deux rives de la méditerranée connaît un ralentissement, ceci en raison de la polémique née autour de la loi relative aux aspects positifs de la colonisation. L'Algérie attendait un geste d'apaisement qui n'est pas venu. Cependant, ce ralentissement ne semble pas entraîner de réel impact sur les actions de coopération décentralisée.

Concernant la question du visa, il a été rappelé la nécessité de déposer très tôt les demandes de visa et de faire appel aux services consulaires en cas de blocage. Le cas particulier de l'Algérie dans ce domaine a été évoqué, soulignant la différence de traitement de l'Algérie, comparée à ces deux voisins. Un rééquilibrage devrait intervenir à partir de janvier 2007 augmentant la vitesse de traitement des demandes mais n'augmentant pas pour autant la quantité de visas délivrés...

En ce qui concerne la mission du groupe-pays Algérie au mois d'avril 2006, cette dernière visait plusieurs objectifs :

- Il s'agissait tout d'abord de réunir pour la première fois le comité de suivi mixte franco-algérien, instance qui avait été proposée à l'issue des travaux des 2èmes Rencontres franco-algériennes en 2004 et qui avait vocation à réunir annuellement des élus français et algériens et les autorités algériennes en vue de faire le point régulièrement sur la coopération décentralisée franco-algérienne. Le comité de suivi n'a pas pu finalement se réunir, en raison du contexte particulier auquel le ministère algérien de l'intérieur devait faire face (le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, était hospitalisé à Paris, le ministre de l'intérieur, Yazid Zerouhni était également absent pour des raisons de santé). Néanmoins, le chef de cabinet du ministre chargé des collectivités locales, M. Brahim Djeflal a tenu à recevoir la délégation.

Pour appuyer les démarches et faire avancer les partenariats franco-algériens, il est important d'une part d'être en contact et en relation avec les Consuls généraux algériens en France et d'autre part d'impliquer à toutes les phases de la coopération les walis qui ont un rôle primordiale car d'un point de vue politique ce sont les interlocuteurs incontournables et d'un point de vue financier, ils sont en mesure d'injecter des co-financements dans le cadre de projets de coopération décentralisée.

- Ensuite, de rencontrer l'ambassadeur de France à Alger ainsi que les nouveaux responsables du SCAC en charge de la coopération décentralisée. Cette rencontre a d'ailleurs permis d'aborder la question des visas qui restent le problème majeur dans les échanges inscrits dans le cadre des partenariats franco-algériens.

- Puis la délégation a pu rencontrer le chef de la coopération auprès de la délégation de la Commission européenne pour un premier échange et prendre connaissance des activités et programmes menés par la délégation en Algérie.

Cette mission était surtout l'occasion pour certaines collectivités territoriales françaises

de renouer contact avec leurs partenaires suite aux élections partielles qui se sont déroulées en décembre 2005 en Kabylie.

#### **- Tour de table des participants à la mission du GP Algérie en avril**

##### **Amel Djaffar, Ville de Belfort**

La ville de Belfort a profité de cette mission pour prendre contact avec les représentants de l'APC et l'APW de Boumerdès. Par la suite, la ville de Belfort a reçu au mois de novembre une délégation d'élus et cadres aussi bien de l'APC que de l'APW de Boumerdès afin notamment de dégager des axes de travail. Le soutien du Wali fait entrevoir l'espoir que début 2007, Belfort puisse commencer à travailler avec son homologue. Rappelons que le Wali en Algérie demeure l'élément fort du pouvoir décisionnel et financier du département. Le wali étant nommé, celui-ci garantit une plus grande continuité dans la relation de travail.

##### **Rose-Anne Bisiaux , Communauté urbaine de Dunkerque**

Une rencontre intéressante avec leurs homologues de l'APC et de l'APW d'Annaba qui a permis de faire avancer la situation et résorber les différents blocages. Par ailleurs la Communauté urbaine a été retenue dans le cadre du programme européen Medpact, à travers le projet de mise en place, en partenariat avec la ville d'Annaba, d'une agence de développement urbain local qui permettra à cette dernière d'améliorer sa planification stratégique dans ce domaine.

##### **Philippe-Henri Ledru, Conseil Général de Gironde**

La mission du groupe-pays Algérie était l'occasion de préparer avec les autorités françaises et algériennes mais également les partenaires d'Adrar la manifestation culturelle organisée par le CG de Gironde dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale. En effet, la semaine de la solidarité en Gironde a été marquée par des rencontres culturelles dans 6 villes du département ce qui a permis la sensibilisation de près de 6000 personnes sur la question de la coopération, notamment en ce qui concerne la pollution, la gestion des déchets. Cette semaine qui était consacrée en particulier à l'Algérie et à la wilaya d'Adrar, a vu la participation de nombreux artistes de la wilaya et a rencontré un vif succès. Son organisation n'a pas été sans difficulté notamment lié à un problème récurrent souligné à plusieurs reprises, celui de l'obtention des visas pour les Algériens.

##### **Fatiha Chebah et Stéphane Renard, Conseil Général du Nord**

Les derniers contacts à Alger ont été fructueux et ont permis de mieux saisir les protocoles et démarches à suivre dans le cadre d'une recherche de partenariat. Pour le moment, aucune décision n'a été prise quant au choix du partenaire algérien même si le Conseil général a saisi l'importance d'une cohérence régionale dans les actions entreprises par les collectivités de la région Nord-Pas-de-Calais, notamment la communauté urbaine de Dunkerque. Suite à cette mission, une rencontre a été organisée à Lille en présence du consul d'Algérie.

### **Amel Hammadi-Berrou, Conseil Général de la Seine-Saint-Denis**

Cette mission était l'occasion pour le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis de rencontrer un certain nombre d'interlocuteurs pour faire avancer ses contacts avec la wilaya de Tlemcen. C'est suite à la foire d'Alger à laquelle ont participé le Président et le vice-Président du CG que ces derniers se sont rendus durant deux jours à Tlemcen dans le cadre d'une rencontre avec les élus locaux de l'APC et de l'APW de Tlemcen, en présence du wali. Le Wali pourrait en retour effectuer une visite en Seine-Saint-Denis afin de signer une lettre d'intention, probablement l'année prochaine.

### **Georges Morin, président du groupe-pays Algérie**

Le Conseil régional de Haute Normandie a fait par de ses excuses pour son absence. La région était représentée par trois personnes dont le vice-Président lors de la mission d'avril. Ces derniers qui avaient noué contact avec la wilaya de Béjaïa suite aux 2èmes Rencontres de la coopération organisée par CUF en octobre 2004, se sont rendus à Béjaïa en vue de reprendre contact avec la nouvelle équipe de l'APW qui a connu un renouvellement suite aux élections partielles en Kabylie. Certains axes de travail ont été définis suite à cette mission.

Un hommage a été rendu à l'ambassadeur de France à Alger M. Colin de Verdière qui devrait quitter prochainement ses fonctions pour cause de retraite et devrait être remplacé par M. Bernard BAJOLET (ancien Ambassadeur de France à Bagdad).

### **Débats**

#### **Linda Naïli, chargée de mission, Cités Unies France**

Il est important de souligner que lors de la mission d'avril dernier et lors de la rencontre avec M. Djefal, ce dernier a rappelé sa détermination à consolider et à développer la coopération décentralisée et a insisté sur le fait que la coopération décentralisée franco-algérienne était dans une période d'apprentissage et si dans le cadre de ces partenariats certains rencontrent des difficultés notamment d'ordre de communication ou de réactivité de la part du partenaire algérien, cela relève avant tout d'un manque d'apprentissage des élus et cadres algériens aux relations internationales, plutôt que d'un manque de volonté de leur part. Il y a la dimension « formation » à prendre en compte car aujourd'hui dans les problèmes auxquels certains sont confrontés dans le cadre de leur partenariat, la difficulté est souvent liée à un vide de formation à l'action internationale pour les élus algériens.

#### **Dominique Claire Lefebvre, CNFPT Paris**

Le CNFPT avait été sollicité, en 2005, par les autorités algériennes en vue de la mise en place d'un programme de formation pour les techniciens du ministère algérien de la jeunesse et des sports, avec un volet qui se déclinait sur les maisons de quartiers. Le CNFPT avait alors mobilisé un certain nombre de collectivités françaises (notamment les villes de Saint-Denis et de Lyon) mais les autorités algériennes n'ont pas donné suite.

### **Mohamed Khandriche, Touiza solidarité**

Touiza Solidarité va organiser une formation en direction de cadres et élus algériens (12 représentants de collectivités algériennes) sur le thème de la gestion des déchets. A la 4<sup>ème</sup> session de cet atelier, participeront des collectivités territoriales françaises dont la région PACA et les villes de Roubaix et Dunkerque.

Il est important de souligner l'intérêt que portent les élus et cadres algériens à participer à cette formation non seulement pour son contenu intrinsèque mais aussi pour observer l'articulation et la collaboration entre élus et cadres en Algérie. Les élus et cadres algériens se posent en effet la question de l'amélioration de leur relation de travail.

Ces formations sont pour eux un moyen de disposer de savoir-faire et d'aborder la dimension du rapport entre élus et institutions centrales. En effet, ces derniers ont longtemps été habitués à ce que les idées, les initiatives soient impulsées du haut (soit du pouvoir central) et aujourd'hui il est primordial qu'ils prennent l'habitude et apprennent à faire émerger des idées à partir de la base, du bas.

---

## **4/ Les actions de coopération décentralisée franco-algérienne : Tour de table**

---

### **Monique Muth, chargée de mission, ville de Grenoble**

L'année 2006 a été une année riche en matière de coopération décentralisée et plusieurs projets ont été menés avec le partenaire constantinois :

- de l'appui technique à la ville de Constantine concernant la mise en place d'un bureau du plan destiné à cartographier la ville et à établir un cadastre.
- la formation de cadres constantinois
- les échanges entre l'école de musique de Constantine et le Conservatoire de Grenoble
- un « Cyber-jumelage » entre deux écoles a également été mis en place, avec pour objectif d'aboutir à un échange réel. Un conteur constantinois devrait prochainement venir à Grenoble ainsi que des enfants. Pour faire taire les critiques quant au choix des enfants algériens reçus, il a été décidé que les enfants choisis seront ceux ayant obtenus les meilleurs notes au BEPC, ceci pourra peut être créer une motivation supplémentaire pour les enfants.
- La ville de Grenoble soutient également chaque année le festival de jazz de

Constantine, elle a, cette année encore, envoyé un ingénieur du son sur place, un échange sera organisé permettant la formation de professionnels algériens.

- Le soutien à l'association Médecins du Monde et au planning familial de Constantine
- Et enfin, une coopération hospitalière s'est mise en place. Un professeur en neurochirurgie s'est proposé de former 5 de ses homologues constantinois qui bénéficieront d'un an de formation. La ville a alors proposé de prendre en charge leur loyer le temps de cette formation.

Il a été souligné l'aimable concours du centre culturel français de Constantine qui s'est avéré être un très bon interlocuteur.

### **Morad Kertobi, association Kaina Cinéma**

Cette association vise à mettre en place des actions de développement local en utilisant l'outil cinématographique. L'association soutient la création de ciné-clubs à travers les écoles, les associations...L'objectif étant d'essayer de créer des échanges pouvant déboucher sur des actions pérennes à travers des échanges de formations et l'envoi d'équipement audiovisuel. Il s'agit d'utiliser les vertus de l'image à travers l'éveil, c'est un outil d'expression citoyenne. L'association organise depuis quelques années, en partenariat avec l'association béjaoui *Project'Heurts* le festival de Bejaïa où se rencontrent un ensemble de professionnels ou amateurs de cinéma en provenance de toute l'Algérie, pour participer à des ateliers de travail, pour visualiser des courts métrages...La ville de Brest étant en partenariat avec la ville de Béjaïa, cette dernière a manifesté son intérêt et souhaite travailler avec l'association Kaina cinéma.

### **Joel Leccore, Ville du Blanc-Mesnil**

La ville du Blanc Mesnil dispose d'un jumelage avec l'APC de Beni Douala, qui a rencontré quelques difficultés suite notamment aux élections municipales partielles en Kabylie et le changement de majorité qu'a connu cette dernière a nécessité le rétablissement des liens avec l'APC. C'est pourquoi, la ville a reçu une délégation d'élus de Beni Douala à la mi-novembre afin de définir les axes de travail et de lever les difficultés rencontrées. Parmi les difficultés rencontrées, celle du transfert de fond d'une collectivités locale française vers une collectivité locale algérienne, semble la plus complexe puisque la législation algérienne ne l'autorise pas. Cet élément a ralenti certains projets. La ville de Blanc-Mesnil est par ailleurs jumelée avec une ville d'Ethiopie et le contexte est davantage favorable alors que le contexte algérien est plus complexe. Souhaiterait disposer d'informations sur les pratiques menées dans le cadre d'autres partenariats. Les deux villes ont dégagé des pistes de travail : soutien en matériel médical, formation sur la gestion des déchets et la gestion budgétaire ; et échanges de jeunes.

### **Christine Garnier, chargée de mission, CR Franche-Comté**

Dans le cadre de sa coopération avec la wilaya d'Alger, la région Franche-Comté intervient sur le volet de la formation à travers 3 thématiques : la vente automobile (en partenariat avec PSA), l'hôtellerie et l'industrie alimentaire. Le centre de formation devrait être opérationnel en 2007 et sera situé à Ben Aknoun.

**Jean Michel Le Dain, Chef du bureau ANMO, DGCID, Ministère des affaires étrangères**

Pour l'année 2007, il est prévu l'ouverture du centre culturel français de Tizi-Ouzou. Ses priorités seront la relance de la culture, la relance de la formation des élites, la coopération universitaire ainsi que le soutien à la recherche ; la francophonie (sortir du complexe) avec le lancement à partir de 2007 de la formation des maîtres en langue française. Concernant le volet gouvernance (la coopération décentralisée et non-gouvernementale) contrairement au Maroc, un long chemin reste à faire. Il a été rappelé que le programme concerté était un moyen de mettre en synergie les différentes actions mises en place par les acteurs.

**Andrée Pasternak, ministère de l'agriculture et de la pêche**

Le ministère de l'agriculture s'est vu transférer certaines de ses compétences au profit de l'AFD. Ceci a eu pour conséquence un certain abandon des projets de petites envergures qui ne sont plus désormais pris en compte et soutenus. La thématique de l'agriculture est large, elle couvre l'élevage, l'enseignement, la recherche... Le ministère travaille de plus en plus avec des régions, mais n'intervient pas encore en Algérie. Dernièrement, le conseil régional de Bretagne les a sollicité dans le cadre d'un projet en Algérie.

**Thomas Rüger, CNASEA<sup>1</sup>**

Le CNASEA est un établissement public qui accompagne la mise en œuvre des politiques publiques. Il est payeur dans le cadre des fonds européens pour la France (programme FEOGA) mais aussi payeur du dispositif pour l'emploi à savoir le plan Borloo. Il est souvent partenaire des régions notamment dans leur politique de formation, d'emploi... Le volet international existe depuis une quinzaine d'années. Son action internationale s'articule autour du transfert de l'acquis communautaire en matière de finance publique, au départ en direction de la zone PECO.

Depuis 2000, le CNASEA intervient en Algérie, après avoir été sollicité par le ministère algérien de l'Agriculture et du développement rural dans le cadre du Plan National Agricole, dans le domaine agricole et dans le soutien des politiques de développement rural :

---

<sup>1</sup> Centre National pour l'Aménagement des Structures des exploitations Agricoles.

- Rénovation des villages et des Ksours<sup>2</sup>
- Diversification des revenus, non seulement agricoles mais aussi provenant du tourisme, commerce, transformation.
- Renforcement des capacités de la société civile et des administrations

Deux outils principaux : Système d'aide à la prise de décision via une base de donnée sur le développement rural et projet de développement rural intégré. L'idée est de créer une émulation de la société civile via le secteur associatif. En ce qui concerne l'appui institutionnel, deux projets ont été mis en place : le premier projet échoua devant l'impossibilité de mettre en place une association capable de porter le projet. Le second a réussi à identifier une ONG locale permettant de porter le projet ce qui fait espérer une possible réussite.

Un acteur important a pu être identifié du côté algérien : la Direction Générale des Forêts. Cet organisme possède une palette étendue de compétences qui comprend non seulement les forêts mais débroussaille également le terrain du développement des ressources naturelles, couvre les parcs naturels régionaux etc.. Des partenariats avec les collectivités territoriales sont à tisser également.

### **Jean Marc Buisson, Isabelle Temin, Conseil Général des Bouches-du-Rhône**

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a longtemps travaillé en collaboration avec des ONG, Touiza-Solidarité fait d'ailleurs partie de ses collaborateurs. Depuis 2004, le Conseil Général souhaiterait aller plus en avant dans la coopération décentralisée et devenir opérateur à part entière en ciblant ses actions extérieures dans les domaines où elle possède un avantage comparatif. Le département intervient au niveau de la wilaya d'Alger à travers l'appui à la mise en place d'un centre de dépistage du SIDA et des MST, en partenariat avec le ministère algérien de la santé et ONU santé. Le conseil général apporte également son assistance à la wilaya dans la gestion des déchets, l'environnement.

Ce programme d'accompagnement s'effectuera sur un an avec des co-financements du MAE, de la Wilaya d'Alger et les fonds propres du conseil général.

D'autres projets sont en cours dont la réhabilitation de la Basilique Notre Dame d'Afrique avec un co-financement à part égale entre les 3 collectivités territoriales (Région PACA, CG 13 et ville de Marseille), du ministère français des affaires étrangères. L'Union Européenne est également engagée dans ce projet à hauteur d'un million d'euros. Depuis février 2005, le conseil général a mis en place un Bureau économique auprès de l'Ambassade de France à Alger à travers un VIE. Des formations de cadres de la ville nouvelle de Sidi-Abdellah sont organisées à travers l'université d'Aix-Marseille.

Dans le cadre de la coopération décentralisée, il est nécessaire de construire des relations de confiance à travers la clarté du discours et la durabilité des actions.

### **Ismaëla Diagwe, Pierre Revel, AFVP**

---

<sup>2</sup> Quartier/ Villages traditionnels

L'AFVP est une association opératrice de l'Etat dans le cadre du volontariat de solidarité. Elle compte 300 volontaires dont le tiers est mobilisé dans le cadre de la coopération décentralisée et peuvent être mobilisés pour des missions de 2 ans. Actuellement, de nouveaux chantiers sont en développement notamment dans le cadre de partenariats Sud-Sud. L'AFVP a acquis une expérience en Méditerranée et intervient déjà au Maroc, en Egypte et au Liban. Concernant l'Algérie, l'AFVP réfléchit avec l'appui notamment de Touiza-Solidarité à un chantier de volontariat en Algérie. Le volontaire a un véritable rôle de relais, de facilitateur dans le cadre des partenariats que les collectivités peuvent tisser. Le problème de la mobilité et des visas reste une entrave importante.

### **Céline Scavennec, ville de Roubaix**

En partenariat avec la ville de Bouira depuis 2003. Une délégation de Bouira a été reçue dernièrement, suite à la rencontre de la coopération régionale sur l'Algérie qui a été organisée par Roubaix avec le concours de Liane coopération, événement qui a vu la participation de nombreuses villes de la région Nord-Pas-de-Calais (Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque et le Conseil Général du Nord). La ville poursuit ses projets de coopération avec Bouira, avec depuis, quelques changements au niveau de notre interlocuteur au sein de l'APC mais ce dernier a su transmettre le relais au nouvel arrivant, assurant ainsi la continuité du lien établi.

### **Mohamed Heddar, ville de Tourcoing**

Toujours au stade de l'approche avec l'APC de Biskra ; n'étant pas parvenu à faire venir une délégation de Biskra à Tourcoing, il a été opté qu'une délégation d'élus de Tourcoing se rendrait à Biskra en janvier 2007.

---

## **5/ Le Programme Concerté Pluri-Acteurs Algérie : PCPA**

---

### **Jean-Louis Vielajus, CFSI**

L'initiative d'un Programme concerté pluri acteurs a été portée par deux associations françaises, le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) et Touiza Solidarité. Elle bénéficie de l'attention du ministère français des Affaires étrangères qui a apporté un cofinancement pour une étude préalable du programme. Elle a reçu un bon accueil de la part des ministères algériens de la Solidarité, de la Jeunesse et des Sports, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. D'autres ministères concernés par ce programme devraient encore être approchés : ceux de la Santé, de l'Education, de la Famille, ainsi que celui de l'Intérieur.

Le « programme concerté pluri acteurs » est l'un des outils de coopération mis en place entre le ministère français des Affaires étrangères et les Ong françaises depuis 2002. Cet outil vient renforcer et soutenir l'action concertée entre des associations<sup>10</sup>

de deux pays (en l'occurrence, françaises et algériennes) visant un même but, dans ce cas, des actions concrètes dans le champ de l'enfance et de la jeunesse algérienne, telles que : prise en charge des enfants les plus vulnérables, activités éducatives extra ou périscolaires, lutte contre l'exclusion sociale des jeunes en difficulté, insertion des jeunes en favorisant leurs pratiques citoyennes. Un tel programme est porté dans un cadre inter associatif, tout en assurant une concertation entre la partie non gouvernementale et les pouvoirs publics concernés ainsi qu'avec les collectivités locales. Un tel dispositif est opérationnel dans d'autres pays notamment le Cameroun, la Roumanie et le Maroc.

En vue d'élaborer le document cadre et de construire le programme concerté Algérie, deux comités de suivi ont été mis en place, l'un français et l'autre algérien, qui a vocation à se réunir dans le cadre d'un comité de pilotage et qui se compose d'associations menant des actions très diverses. Le comité de pilotage est appuyé par deux consultants, un français et un algérien. Afin de démarrer la construction du programme, le comité de pilotage s'est réuni à deux reprises à Alger afin notamment de permettre aux différentes parties de prendre connaissance et de comprendre ce dispositif. Un premier séminaire s'est déroulé en juillet et un second au mois d'octobre.

Le séminaire du 3 au 6 octobre a constitué la première des trois étapes fortes qui jalonnent l'étude préalable de ce programme. Cette étude préalable a été conçue comme un processus d'échanges entre acteurs algériens et français, de façon à s'approprier la démarche du « programme concerté », ainsi qu'à vérifier l'intérêt partagé entre les différents acteurs réunis de mener de façon concertée une telle initiative.

Lors du séminaire d'octobre, les représentants des 19 associations ont eu l'occasion de présenter leur engagement en direction de la jeunesse et de l'enfance. Ils ont été informés de façon exhaustive sur le cadre général offert par le « programme concerté ».

Au final, une compréhension partagée et le début d'une vision commune ont été enregistrées. La thématique proposée, liée aux questions de vulnérabilité, d'exclusion et d'insertion qui touchent l'enfance et la jeunesse a rencontré les priorités de tous, même si le sentiment général est qu'il faut encore préciser les synergies attendues d'un tel programme au regard de la diversité des secteurs d'intervention et des modes de faire.

Ce programme devrait agir simultanément sur les capacités des associations (renforcement des compétences, capacité accrue d'exécution concrète de projets, renforcement des organisations) et sur la situation de l'enfance et de la jeunesse (projets à leur bénéfice).

L'architecture du programme, conçue autour d'outils pour l'action et d'organes pour le pilotage, la mise en œuvre et l'exécution a été appréciée positivement. Le principe de fonds destinés à financer des partenariats et des initiatives locales a été retenu, ainsi qu'un volet d'activités transversales communes. Les participants ont suggéré qu'une charte assure la cohésion de l'ensemble mis en place.

Certaines questions restent posées concernant : la participation des pouvoirs publics algériens au comité de pilotage du programme ou l'inscription du programme dans le cadre légal et réglementaire ; l'aire d'intervention du programme (zones et types d'acteurs) ; le fonctionnement de la cellule opérationnelle chargée de la mise en œuvre du programme et des transferts de fonds de projets aux associations algériennes.

Ces points seront abordés lors d'un prochain séminaire organisé à Alger les 6, 7 et 8 décembre 2006. Ce séminaire sera élargi au-delà du comité de pilotage existant, vers de nouvelles associations françaises ou algériennes qui se sont déclarées intéressées, et dont l'ancrage de terrain est reconnu. L'ouverture en Algérie correspondra aussi à une volonté de faire participer des associations venant de diverses régions du pays. Pour cela, l'appui de la coopération décentralisée franco-algérienne peut être un moyen d'ouverture vers des acteurs associatifs hors de la région d'Alger.

Les travaux de ce séminaire seront consacrés principalement à une clarification de l'approche enfance et jeunesse retenue et une discussion sur les modalités opérationnelles concrètes du programme. Les participants espèrent que ce séminaire sera aussi l'occasion d'un dialogue avec les représentants des Ministères algériens concernés, de façon à arriver au plus près d'une « co-construction » de ce programme concerté.

#### **Linda Naïli, Cités Unies France**

Pour rappel, Cités Unies France a été sollicité par le chef de file du programme, à savoir le CFSI, pour participer à cette phase d'élaboration du programme concerté pluri-acteurs. Comme son nom l'indique, c'est un programme qui a vocation à réunir différents acteurs menant des actions en direction du pays concerné. Ce programme existe dans d'autres pays, notamment au Maroc, et jusqu'à présent les collectivités territoriales à travers CUF, quand elles ont été sollicitées, ont souvent joué un rôle mineur. Le fait d'avoir fait participer CUF en amont de l'élaboration du dispositif est très apprécié parce qu'il permettra en ce sens de faire valoir les actions entreprises dans le cadre de la coopération décentralisée franco-algérienne, qui implique une multitude d'acteurs dont les associations qui ont parfois un rôle moteur. Il est important de noter que les collectivités ne peuvent pas être éligibles car il s'agit d'un programme relevant de la MAIONG où seules les associations françaises peuvent accéder aux Fonds. Néanmoins, à travers la participation de CUF, nous essayons d'inscrire la coopération décentralisée dans ce dispositif, élément qui n'est pas toujours simple à faire valider, mais au cours des ateliers, CUF a su dégager des propositions qui pourraient permettre de favoriser les actions entreprises par les associations dans le cadre de la coopération décentralisée. La coopération décentralisée a l'avantage de permettre de répondre à l'un des objectifs du PCPA, favoriser le dialogue entre pouvoirs publics et associations.

Le groupe-pays sera bien évidemment informé de l'évolution du programme.

---

## 6/ « L'implication des jeunes dans la coopération décentralisée avec l'Algérie »

---

### ❖ *Introduction et présentation du pôle jeunesse*

**Fabiola Rivas, Responsable Pôle jeunesse, Cités Unies France**

Partant du constat que l'international peut jouer un rôle important dans la politique « jeunesse » d'une collectivité locale, Cités Unies France a créé un secteur jeunesse. Dans un souci d'élargissement et d'approfondissement des thématiques couvertes dans le cadre de la coopération décentralisée, le pôle jeunesse s'est conçu comme un espace transversal, faisant le lien avec les différents pôles géographiques de Cités Unies France. Il a pour mission d'informer, former, porter appui et conseil aux collectivités locales sur les questions jeunesse à l'international. Cités Unies France a signé une convention de partenariat avec le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative pour mener ses actions.

Dans le domaine de l'action internationale, les jeunes ont été, dès le début des jumelages, des acteurs essentiels. Les collectivités attachent beaucoup d'importance à la mobilisation de ce public, dans la mesure où les jeunes sont porteurs de dynamisme et d'innovation. On peut dresser un bref panorama des pratiques des collectivités liant jeunesse et coopération décentralisée.

Quatre types d'actions prédominent :

- Sensibilisation à l'éducation au développement
- Mise en place d'échanges avec les collectivités partenaires
- Réalisation de chantiers à vocation humanitaire
- Mise en place de dispositifs d'aide au projet

La qualité des projets soutenus par les collectivités locales est très variable. Parmi les traits caractéristiques de l'implication des jeunes dans l'action internationale, certains éléments sont récurrents:

- Une très grande multiplicité des pratiques et des démarches
- Une insuffisante articulation entre les services jeunesse et international
- Une implication quasi systématique d'acteurs associatifs
- Une très grande demande de formation de la part des porteurs des projets
- Une attitude de « consommation » constatée souvent chez les jeunes

Afin de déterminer la place accordée aux jeunes dans les partenariats franco-algériens, le Pôle jeunesse a envoyé un questionnaire aux collectivités françaises. Sur 70 questionnaires envoyés, 7 ont été retournés, dont 6 réellement exploitables. Les résultats démontrent qu'il reste encore beaucoup à faire pour rendre les jeunes acteurs à part entière de la coopération décentralisée avec l'Algérie, leur place est encore très marginale.

Cependant, des expériences très riches sont menées par les villes de Roubaix, de Grenoble et de Saint-Denis. Non sans difficultés, elles ont su impliquer les jeunes dans des projets d'envergure, elles ont su également mobiliser le secteur associatif de leur territoire pour rendre cette implication plus efficace. Toutefois, l'implication des jeunes dans les projets est plus à l'initiative des collectivités françaises, ce sont elles qui pour la plupart ont été à l'origine de cette implication, les partenaires algériens sont moins en demande sur ce point. Ainsi, les cas de Grenoble, Roubaix et Saint-Denis illustrent qu'il est possible de mener des projets jeunesse avec l'Algérie, toute la question est comment consolider ces échanges, marqués par la difficulté d'obtention des visas pour les jeunes algériens. Comment répondre au souci de réciprocité qu'impose la coopération décentralisée dans un contexte peu favorable aux échanges sud-nord ?

❖ *Regards croisés sur l'implication des jeunes dans la coopération décentralisée avec l'Algérie : présentation d'expériences et réflexion sur la méthodologie*

### **Monique Muth, chargée de mission, ville de Grenoble**

A Grenoble, le volet jeunesse est particulièrement développé, notamment dans le cadre de la politique de la ville orientée sur les quartiers difficiles. Un réseau de structures associatives « Maison pour tous » a été sollicité pour mener à bien des projets. Certaines de ces structures ont été initiatrices de propositions.

Depuis 1999, la ville de Grenoble a tissé des liens avec la ville algérienne de Constantine. Des liens ont pu être tissés notamment avec le soutien du centre culturel français, qui a été le médiateur, sur place, avec le tissu associatif local. Le repérage d'associations en Algérie est une tâche difficile.

Vu les difficultés d'obtention des visas pour les majeurs, il est plus aisé de travailler avec des mineurs. Cette question administrative porte préjudice aux projets de coopération.

Actuellement, Grenoble travaille avec Constantine et Sfax suite à la proposition lancée par cette dernière dans l'optique d'un échange trilatéral impliquant une centaine de jeunes de chaque ville.

Cependant, il est regrettable que le service des relations internationales soit parfois considéré par des associations comme uniquement un bailleur de fonds. Autre élément à améliorer dans la mise en œuvre des projets est celui de la prospection à faire sur place, en Algérie.

**Hassen Bouzeghoub, directeur , « Maison pour tous » dans le quartier du Mistral, à Grenoble**

Il existe un certain nombre de dispositifs en direction des jeunes mais il faut souligner la complexité des critères du dispositif national « Ville, Vie, Vacances » (VVV), qui sont souvent retravaillés et adaptés à la réalité du terrain. Dans le cadre de la thématique « Jeunesse et culture » de ce dispositif, « Maison pour tous Mistral » a mené à bien une expérience de théâtre avec un groupe de jeunes pendant six mois avec des professionnels à Grenoble. Ceux-ci ont élaboré une œuvre personnelle sur leur vie quotidienne. Par la suite ils ont eu l'opportunité de se rendre à Constantine dans le but de réaliser un échange autour du théâtre avec un groupe de jeunes constantinois. Ces derniers ont été sélectionnés sur place et l'association a pris l'initiative de les impliquer, puisque le profil « jeunesse dorée » des personnes sélectionnées par l'APC de Constantine ne correspondait pas aux attentes de « Maison pour tous ». Pendant trois jours, les deux groupes de jeunes ont travaillé chacun de leur côté avant d'échanger. L'échange a été enrichissant puisque chaque groupe de jeunes a interprété la vision qu'il avait de la vie quotidienne dans l'autre pays. Cela a permis de mettre à plat les préjugés de chacun et de créer un enrichissement mutuel.

Ultérieurement, Maison pour tous Mistral a eu l'idée de faire la même chose à Grenoble mais cela n'a pas été possible, faute de financements et de visas.

La jeunesse en Algérie n'est pas prise au sérieux et n'est pas reconnue, ce qui est plutôt l'inverse en France où la jeunesse est du moins écoutée par les autorités locales.

**Morad KERTOBI, Association Kaïna Cinéma**

De telles initiatives doivent être pérennisées en France, en permettant aux jeunes de pouvoir exercer leur pratique artistique de manière régulière et autonome.

**Céline Scavennec, conseillère municipale, ville de Roubaix**

Au niveau de la ville de Roubaix, il y a un lien étroit entre les thématiques jeunesse et coopération internationale. Les services de la collectivité sont liés les uns aux autres et entretiennent également des liens avec les intervenants sociaux.

Les actions impulsées par la délégation en charge de la jeunesse, de la coopération internationale et de l'égalité des chances concernent les chantiers de jeunes, le soutien des échanges menés par les associations et les établissements d'enseignement ainsi que la sensibilisation de la population locale. Ce dernier type d'actions est menée au niveau d'un « pôle ressource jeunesse » et de centres d'aide au montage de projets<sup>15</sup>

ou à la création d'associations. Le service RI travaille en collaboration avec les autres services de la ville : le pôle ressource, service politique de la ville, service éducation...

Concernant le dispositif national VVV, aucun projet émanant de la ville de Roubaix n'a été retenu, sans forcément qu'elle comprenne les raisons de ce refus.

Les projets ont pu se faire via les fonds du MAE, du CR du Nord-Pas-de-Calais.

Quelques exemples de projets :

- chantiers de jeunes : un travail a été mené avec l'association Touiza- Solidarité en lien avec l'association Touiza en Algérie et l'APC de Bouira, pour organiser pendant 21 jours un chantier de volontaires consistant à la restauration, par des jeunes algériens et français, d'une école primaire dans la ville de Bouira. Parallèlement, le Conseil de jeunes de Roubaix a participé à l'aménagement d'une pouponnière à Bouira.

Il s'agit de projets plutôt facile à mettre en œuvre et n'est pas compliqué à monter pour une collectivité locale.

- échange de lycéens : échange qui a eu lieu en lien avec l'atelier théâtre d'un lycée roubaisien, autour de l'œuvre de Kateb Yacine. Les Algériens accueillis n'ont pas rencontré de problèmes dans la délivrance de leurs visas. L'évaluation qui a suivi le projet a permis un dialogue autour des problèmes d'identité et sociaux liés au contexte actuel en France. A noter que le groupe envoyé comportait des jeunes de milieux sociaux variés.

Le projet n'a finalement pas pu se poursuivre suite au départ du principal interlocuteur à savoir le Directeur de la direction Education de la wilaya de Bouira qui était très investi, depuis il n'y a plus de contact.

Dans la perspective de poursuivre ce type d'échanges, il est envisagé de créer des « clubs Bouira » dans des lycées roubaisiens sous l'impulsion d'une association ; 2 lycées et un collège ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt.

- projets associatifs : soutien aux associations de Roubaix en lien avec des associations en Algérie sur le champs notamment de l'environnement : un chantier d'écologie-citoyenneté a été organisé à Oran afin de sensibiliser la population à la question des déchets avec une opération « coup de poing » de nettoyage d'une plage, d'un quartier et un jeu coopératif de gestion des déchets a même été crée.

La difficulté dans les projets en direction des jeunes se situe dans l'articulation avec les partenaires algériens : le partenaire français essaye de répondre aux attentes de la partie algérienne et sur la question de la jeunesse, pour les partenaires algériens ce n'est pas toujours une priorité et c'est davantage une demande et initiative émanant du partenaire français.

### **Mélanie Thomas, chef de projet, ville de Saint-Denis**

Les échanges avec l'Algérie ont démarré avec enthousiasme en 1998 mais ceux-ci ont été freinés en raison du contexte peu favorable en Kabylie. Par la suite, une nouvelle équipe municipale a été constituée au sein de l'APC de Larbâa Nath Irathen suite aux élections partielles qui se sont déroulées en Kabylie en décembre 2005. La ville de Saint Denis a profité de la mission de CUF en avril dernier pour reprendre contact avec cette équipe et à la suite de cette rencontre, un programme de travail a été élaboré avec un volet jeunesse.

La politique jeunesse de la ville de Saint-Denis est également axée sur la politique internationale qui est vue comme un outil pédagogique d'accompagnement des jeunes.

Un projet d'échange a vu le jour porté par un atelier de parole au sein d'un quartier de Saint-Denis autour des thèmes de l'urbanisation, de l'immigration et de son histoire. Une animatrice de ce groupe est venue présenter son travail à la municipalité et a émis la demande de voir soutenir un projet de voyage-découverte. Les partenaires algériens se sont révélés enthousiastes. Aussi l'équipe municipale a-t-elle accompagné la mise en œuvre du projet avec l'appui de l'association Touiza-Solidarité qui a joué le rôle de facilitateur-médiateur sur les aspects logistiques et d'intermédiaire avec la partie algérienne. Néanmoins le projet a connu de nombreuses difficultés avec un retour pas très positif.

La ville de Saint-Denis a la spécificité de disposer d'une antenne jeunesse qui est territorialisée avec donc une dizaine d'antennes au sein des quartiers. Dans le cadre de ce projet, le public était fragile et on n'a pas su anticiper la préparation d'un départ à l'étranger.

Pour éviter que les mêmes erreurs se répètent, il a été décidé la création d'une charte afin de mieux saisir et définir le rôle de chacun des services, avoir une meilleure méthodologie de travail en privilégiant la transversalité entre les services. La question de la sélection des jeunes est importante c'est pourquoi un travail de réflexion est mené pour définir un dispositif de candidature généralisée pour sortir du réseau interpersonnel.

#### *❖ Programme « Jeunesse en action »*

Isabelle Olivier, coordinatrice EUROMED

Le programme européen jeunesse concerne principalement les pays européens mais il dispose d'un volet euromed jeunesse. Au niveau de l'Europe, le projet présenté doit être multilatéral, c'est-à-dire qu'il faut que soit impliqué au moins deux pays de l'Union européenne et deux pays de la zone MEDA.

Dans le cadre des partenariats avec les pays EUROMED, il y a la possibilité d'accueillir des jeunes en Europe mais l'envoi de personnes dans la zone MEDA n'est pas possible.

Les projets peuvent concerner des échanges de jeunes (13-25 ans), la formation et l'organisation de séminaires, le Service Volontaire Européen (18-30 ans).

**La nouveauté du programme Jeunesse en action, c'est la possibilité de mener des projets bilatéraux, mais sous certaines réserves :**

- concernant les échanges de jeunes : il est possible de faire un accueil dans un cadre bilatéral, le projet doit notamment concerner un public jeune en difficulté (en difficulté peut signifier la difficulté dans la mobilité transnationale ; en France, on entend par public en difficulté les personnes rencontrant des problèmes au niveau économique et social).
- Les visites de faisabilité : il s'agit d'une mesure qui permet à une collectivité territoriale ou à une association de rencontrer son partenaire avant le montage d'un projet.
- Le job shadowing : prévoit l'accueil dans sa structure du partenaire en vue d'un échange de travail ou de savoir-faire (accueil minimum pendant 5 jours et jusqu'à 21 jours)
- Pour ce qui concerne le SVE : il s'agit de permettre une expérience d'intérêt général dans un autre pays européen, ça peut être l'accueil de jeunes algériens en France par exemple (durée : accueil de 2 mois à 1 an).

Dans le cadre de ces projets, un plafond de 30 000 euros peut être attribué, qui peut se décliner de la manière suivante : un forfait de 18 euros/ jour/personne, un forfait groupe de 500 euros, un forfait séjour de 200 euros ; les frais de voyage peuvent être financés à hauteur de 70%.

Dans le montage du projet, il est important qu'il y ait une co-construction d'un projet commun. Le programme est ouvert aux collectivités territoriales. Le gros frein reste également l'obtention des visas malgré l'appui de l'Ambassade de France et de l'APFEJ.

Les priorités générales du programme :

- la participation des jeunes
- la diversité culturelle
- et l'inclusion sociale

Ses priorités spécifiques :

- le renforcement de la société civile, la citoyenneté
- la lutte contre le racisme

- le dialogue inter-ethnique et inter-religieux
- la résolution et la reconstruction post-conflit
- le rôle actif de la femme dans la société
- le droit des minorités
- le patrimoine et les actions environnementales

Chaque année, est prévu 5 dates de dépôts des dossiers de co-financement, une réponse est obtenue dans un délai de 2 mois.

D'autres instances financent les actions en direction des pays du Sud, notamment la Fondation Anna Lindh.

## ANNEXES

### I/ Note sur la politique de développement rural en Algérie

**CNASEA, Thomas Rüger**

#### **Origines :**

A partir de 1999, au sortir de 15 années de terrorisme, le gouvernement algérien, et plus particulièrement le Ministère de l'Agriculture, décide de relancer le secteur de l'économie agricole. Plusieurs objectifs sont visés :

- Réduire la dépendance alimentaire vis à vis de l'extérieur,
- Préparer l'Algérie à la mise en œuvre de la zone de libre échange euroméditerranéenne prévue par le processus de Barcelone (en même temps que l'adhésion à l'OMC)
- Créer des emplois dans le secteur de l'agriculture
- Organiser une gestion durable des ressources naturelles, en particulier l'eau.

Cette première phase s'est traduite en 2000 par le lancement du **Plan National de Développement Agricole (PNDA)**. Il s'agit de soutenir la reprise de l'investissement dans les exploitations agricoles ainsi que dans les secteurs amont et aval, par un dispositif d'aides publiques, largement ouvert, et mis en œuvre de façon décentralisée. L'exploitation agricole est placée au centre de la stratégie, elle est encouragée à réfléchir son développement à travers une logique de projet : le projet de développement pluriannuel de l'exploitation agricole (PDPEA)

A partir de 2003, l'approche s'élargit au développement rural : Le Ministère de l'Agriculture devient le **Ministère de l'Agriculture et du développement Rural (MADR)**. Il s'agit de recréer un tissu

et une économie rurale en favorisant le retour des populations qui ont fuit face au terrorisme, d'améliorer les conditions de vie des ménages ruraux, de permettre une amélioration et une diversification des revenus, et d'organiser une valorisation durable des ressources naturelles. La mise en œuvre de cette stratégie consacre le projet de territoire, l'initiative locale et le partenariat public privé.

Le territoire, au centre de la stratégie de développement rural, organise son développement dans le cadre d'un Projet de Proximité de Développement Rural (PPDR). La mise en œuvre décentralisée de ce projet est accompagnée par les services déconcentrés de l'administration (agriculture et forêt).

Une période expérimentale de mise en œuvre des PPDR démarre en 2003.

La mise en œuvre en 2005 de la Commission Nationale du Développement Rural Durable, présidée par le Ministre délégué en charge du développement rural<sup>20</sup>

prépare la Politique de Renouveau Rural qui sera portée par le président de la République en 2006.

La stratégie de développement rural durable s'affine progressivement et, en 2006, l'approche du développement rural est devenue intersectorielle.

### **La Politique de Renouveau Rural**

La Politique de Renouveau Rural a pour but de promouvoir un développement économique du Pays associant solidairement l'ensemble du monde rural. Cette politique est sous-tendue par les questions de **gouvernance locale**, de **développement durable**, **d'équité** dans l'accès aux prestations de base, de **décentralisation** et de renforcement de la **cohésion sociale**.

*Une mise en œuvre à travers 4 programmes fédérateurs...*

- **Amélioration des conditions de vie des ruraux (réhabilitation, modernisation des villages et des Ksour),**
- **Diversification des activités économiques en milieu rural : amélioration des revenus,**
- **Protection et valorisation des ressources naturelles et des patrimoines ruraux, matériels et immatériels,**
- **Renforcement des capacités humaines et d'assistance technique.**

Ces programmes nationaux fédérateurs sont déclinés en programmes de développement rural par Wilaya, élaborés par les Wali. Ils tiennent compte de leur propre stratégie et intègrent les différents financements sectoriels.

*...s'appuyant sur la Stratégie Nationale de Développement Rural Durable (SNDRD)...*

qui repose sur une mise en œuvre décentralisée, par objectifs, impliquant un renforcement des capacités d'intégration, de rationalisation des interventions, des investissements et des soutiens publics ;

*... des outils dédiés :*

- ⇒ **Un Système d'Aide à la Décision pour le Développement Rural**, basé sur une typologie des territoires élaborée à partir d'un indice composite - *l'Indice de développement rural durable* - qui permet d'identifier les situations de développement, les besoins et les priorités. Cet outil, partagé, comporte également des fonctions de suivi des budgets et d'évaluation d'impact ;
- ⇒ Une approche méthodologique destinée à fédérer au sein du territoire les acteurs, les connaissances et les financements : **le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré** (PPDRI), procédure héritée du Projet de Proximité de Développement Rural (PPDR) mis en œuvre de façon expérimentale depuis 2003. Projet de territoire, dans le cadre d'une

démarche participative, il est élaboré par les acteurs locaux du territoire concerné, et fait l'objet d'un processus de validation et de décision décentralisé. **Les PPDRI sont les outils opérationnels de la mise en œuvre des programmes de développement rural de Wilaya.** Ils regroupent de façon intégrée des investissements à usages collectifs et des investissements à usage individuel, et mutualisent les efforts publics et privés.

⇒ **Un dispositif financier** consacrant le partenariat public/privé à travers l'intervention d'organismes bancaires chargés de la mobilisation des soutiens publics et du crédit bancaire.

### **Les PPDRI :**

Leur mise en œuvre à l'échelle des territoires (niveau communal ou infra communal), suppose la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux :

- ☛ la société civile :
  - ⇒ porteurs de projets, entreprises et services locaux,
  - ⇒ le secteur associatif : associations de développement, culturelles,...
- ☛ les organisations professionnelles locales
- ☛ l'éducation, et particulièrement, les universités
- ☛ les collectivités locales : APC<sup>3</sup> et APW<sup>4</sup>
- ☛ l'administration décentralisée dans son rôle d'accompagnement de la démarche.
- ☛ Les organismes bancaires

Un processus décentralisé de décision :

- ⇒ Le chef de Daïra : mise en cohérence et finalisation du projet
- ⇒ Le Wali : décision d'approbation et mobilisation des moyens financiers sur la base des enveloppes qui lui sont notifiées par les différents ministères impliqués.

### **Les principes du PPDRI**

La démarche est inspirée de l'initiative Leader.

---

<sup>3</sup> Assemblée Populaire Communale

<sup>4</sup> Assemblée Populaire de Wilaya

Elle consacre au sein du territoire de projet, une approche participative du développement et le partenariat public/privé : L'APC est partenaire et accompagne le projet, l'APW est impliquée dans le processus de décision.

Le projet de territoire comprend deux volets d'actions qui se rattachent aux programmes fédérateurs :

- un volet d'actions et d'investissements à usages collectifs, financés dans le cadre des fonds publics sectoriels
- un volet d'actions et d'investissements à usages individuels, portés par les acteurs du territoire et financés par fonds privés, crédits bancaires et soutien public.

### **La coopération française :**

Elle se met en place à deux niveaux :

- Au plan institutionnel :

Depuis 2000, sur fonds du MAE et du MAP, elle se positionne de façon très opérationnelle en appui à la mise en œuvre des stratégies du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural : ingénierie administrative et financière, méthodologie, renforcement de capacité de l'administration, gouvernance.

- Au plan de la coopération territoriale transnationale :

A titre expérimental, sur fonds du MAP, en utilisant la dynamique LEADER (volet coopération transnationale).

Cette coopération est intéressante à double titre : elle se base sur l'identification et la mise en œuvre d'un projet commun, et elle s'appuie de part et d'autre sur des dynamiques analogues : du côté français sur les GAL et le financement LEADER ; du côté algérien sur le programme national de développement rural, ce qui permet de mobiliser des financements nationaux. C'est, à priori, un gage de durabilité.

Par contre cette coopération, **qui n'est pas de l'assistance technique**, se heurte à la difficulté de mobilisation de la société civile algérienne : des porteurs de projets, des associations et des APC qui n'ont pas encore acquis la capacité à conduire une dynamique de territoire, à faire émerger et conduire aux côtés de l'administration des projets de développement ce qui conduit à d'interminables délais de formulation des projets.

Face à ces difficultés, la dynamique s'essouffle vite...

### **Des enseignements et une perspective à étudier :**

Les difficultés rencontrées mettent en avant le déséquilibre dans la relation entre l'administration décentralisée et les territoires . Si la coopération institutionnelle est en

mesure d'apporter un appui au renforcement des capacités et de la gouvernance de l'administration (c'est encore à faire), elle est souvent désarmée vis à vis de la société civile et des APC ; ce que sait très bien faire la coopération décentralisée.

Le problème de la coopération décentralisée réside souvent dans le fait que le partenaire bénéficiaire éprouve des difficultés à trouver les financements nécessaires à son projet qui reste généralement totalement dépendant des crédits internationaux. Dans le cas de l'Algérie, l'adossement aux PPDRI, en mettant en cohérence le projet avec la dynamique de développement rural, devrait garantir, lorsqu'il est approuvé, le financement du projet local, et favoriser, de fait la durabilité.

Il s'agit donc d'évaluer l'intérêt à proposer une offre de coopération couplant la coopération institutionnelle, destinée à améliorer les capacités de l'administration (centrale et décentralisée) à la mise en œuvre de son programme de développement rural, et la coopération décentralisée, de territoires, conduite par les collectivités françaises, dans le cadre LEADER ou non, avec ses propres opérateurs (services, associations, Parcs Naturels, opérateurs techniques,...), pour construire et améliorer la capacité de la société civile, des APC, à mettre en œuvre des projets capables de mobiliser les crédits de programme de développement rural.